



Dans ce numéro...

- Conseils pour la gestion des pâturages au printemps
- Stratégies de lutte contre la flétrissure fusarienne dans les cultures d'épinard
- Nouvelle ressource pour les producteurs intéressés par les cultures spéciales maintenant en ligne!
- Nouvelle entente d'équivalence sur les produits biologiques
- Dernières nouvelles sur le programmes de gestion des risques
- Nouvelles publications du MAAO et MAR
- Petits conseils sur la salubrité des aliments
- Possibilités de formation
- Liens vers des informations biologiques

Bienvenue à Agrobio

Evan Elford, spécialiste du développement des nouvelles cultures, MAAO et MAR

C'est à nouveau ce temps de l'année : des séances de formation sont organisées sur la lutte intégrée contre les ennemis des cultures et le dépistage. Ce mois-ci, vous trouverez dans le bulletin la liste des séances offertes par le MAAO et MAR. Toutes les séances de formation sont gratuites mais on suggère du matériel de référence imprimé et il faut s'inscrire au préalable. Pour plus de détails et pour s'inscrire à une séance de formation, appeler le Centre d'information agricole au 1 877 424-1300.

Pour plus d'information sur l'identification et la lutte contre les principaux ravageurs en Ontario, se référer à la ressource en ligne du MAAO et MAR à l'adresse www.ontario.ca/Llcultures.

Comme toujours, vos commentaires et suggestions sont bienvenus concernant les sujets à aborder dans notre bulletin.

Nous tenons à remercier encore une fois nos collaborateurs de même que CBC, l'EFAO, l'OCO ainsi que d'autres organisations qui distribuent régulièrement notre bulletin.

L'abonnement à ce bulletin est facile et gratuit. Pour obtenir plus de détails, aller la page suivante : <http://www.omafr.gov.on.ca/french/subscribe/index.html#organic>

Ce bulletin est également affiché sur le site Web du MAAARO : <http://www.omafr.gov.on.ca/french/crops/organic/news/news/organic.html>

Pour la version anglaise : <http://www.omafr.gov.on.ca/english/crops/organic/news/news/organic.html>

On peut aussi accéder aux pages du MAAARO sur les cultures biologiques en passant par : <http://www.ontario.ca/organic> et <http://www.ontario.ca/biologique>

L'Équipe d'Agrobio Ontario

Evan Elford – Editor, MAAO et MAR, spécialiste du développement des nouvelles cultures

Jack Kyle – MAAO et MAR, spécialiste des animaux pacageurs

Hugh Berges - MAAO et MAR, directeur, techniques horticoles

Katie Meagher – MAAO et MAR, spécialiste de la commercialisation

Mario Mongeon – MAAO et MAR, spécialiste en productions animales

Melanie Filotas - MAAO et MAR, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales

Jacque De Fields – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Julie Gamache – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Conseils pour la gestion des pâturages au printemps

Jack Kyle, spécialiste des animaux de pâturage, MAAO et MAR

Les producteurs peuvent effectuer certaines choses dès maintenant pour obtenir de meilleurs rendements des pâturages pendant toute la saison qui vient.

Au cours de mars ou au début d'avril, commencer par ensemer des légumineuses en sol gelé dans vos pâturages de graminées. Les légumineuses produisent des cultures fourragères de haute qualité pour le bétail et en plus elles offrent un supplément d'azote que les plants de graminées utiliseront en maximisant leur croissance. Pour obtenir une production maximale, il devrait y avoir de 40 à 50 % de légumineuses dans un pâturage. Les semis à la volée de plusieurs kilos (livres) de semences de la fin de février au début d'avril, selon la profondeur de la neige et le gel, permettent d'augmenter la teneur en légumineuses d'un pâturage. Le trèfle blanc, le trèfle rouge et le lotier corniculé sont les légumineuses idéales à ensemer en sol gelé. Même si la luzerne constitue une excellente culture fourragère, elle ne s'établit pas très bien en sol gelé. Les espèces de graminées ne donnent pas en général de résultats satisfaisants en sol gelé.

Prévoir une rotation des pâturages afin que le bétail soit déplacé d'un pâturage à un autre avant que le fourrage soit trop court. Une hauteur résiduelle de pâturage de 7,6 à 10,0 cm (3 à 4 po) est idéale. C'est suffisant pour une repousse rapide des plantes. Rappelons que le système racinaire tend à atteindre environ la même longueur que la partie aérienne du plant. Si vous coupez les végétaux trop courts, il y aura aussi une diminution de la longueur du système racinaire qui soutient la repousse.

Tous les trois à cinq ans, une analyse de sol des pâturages est nécessaire, et il faut au besoin ajouter le phosphore et le potassium nécessaire. Les teneurs en phosphore et en potassium doivent se situer dans la moyenne; si elles sont faibles, le sol ne comporte pas assez d'éléments nutritifs pour assurer une croissance optimale des plantes. Une analyse de sol indique aussi le pH du sol; s'il est faible, appliquer de la chaux selon les recommandations de l'analyse de sol. L'azote est un autre élément de fertilité. S'il y a moins de 35 à 40 % de légumineuses dans le pâturage, il y aura une réaction à l'ajout d'azote.

Mettre le bétail dans un pâturage avant que les plantes ne soient trop hautes. Idéalement, elles devraient être d'une hauteur de 25,0 à 35,6 cm (10-14 po) quand les bovins sont placés au pâturage. C'est la longueur optimale de fourrages que les bovins peuvent physiquement manger tout en maintenant un équilibre entre rendement et qualité. Pour la première rotation des pâturages ce printemps, il faudra commencer avant que les herbages n'aient atteint cette hauteur. Puis, effectuer vite la rotation d'un pâturage à l'autre pour suivre le rythme rapide de la

croissance des végétaux. Les rotations subséquentes devraient suivre les directives mentionnées plus haut.

Les plants commencent à repousser environ 5 jours après avoir été récoltés. Le bétail préfère la nouvelle repousse et la consomme dès son apparition, ce qui rallonge grandement la période de récupération avant la prochaine pâture. Pour une utilisation optimale des fourrages le bétail devrait être déplacé tous les 1 ou 2 jours, le maximum devant être tous les 5 jours.

Habituer le bétail aux clôtures électriques. Si le bétail respecte une clôture électrique, les animaux seront bien plus faciles à gérer et les pâturages pourront être délimités pour convenir aux besoins des animaux avec une clôture temporaire à un seul fil. Une clôture électrique efficace devrait procurer à l'animal une « expérience mémorable », il doit se rappeler de ne plus y toucher. Un bon électrificateur adéquatement mis à la terre, adapté à la longueur de la clôture qu'il faut électrifier, avec toutes les connexions produisant un bon contact, devrait offrir cette « expérience ».

Les producteurs devraient s'attendre à une pénurie de fourrages entre le milieu et la fin de l'été et prévoir comment ils pourront y remédier. Disposent-ils de champs de foin de deuxième ou de troisième coupes où le bétail pourrait aller paître? Doivent-ils semer certaines cultures fourragères, p. ex. hybrides sorgho soudan, céréales tardives, navet ou maïs fourrager? Y a-t-il des possibilités d'approvisionnement d'autres fourrages comme des résidus de maïs sucré dans le secteur, à prix convenable? Doivent-ils faire des balles de foin, de l'ensilage avec un trop-plein de croissance hâtive des pâturages? Ce qui convient bien dans une ferme peut être différent de ce qu'il faut chez le voisin, ou pour d'autres producteurs ailleurs dans la province. Chaque producteur doit évaluer ce qui fonctionne dans sa situation.

Les producteurs devraient tenir un registre sur les pâturages, pour y noter entre autres : les dates auxquelles les animaux sont entrés et ont quitté chaque enclos, de combien d'animaux il s'agit, et un estimé de la quantité de fourrages présent dans le champ. Inscrire aussi les conditions météorologiques. Les producteurs voudront commencer à saison en ayant élaboré un plan leur permettant de prendre les décisions de gestion et d'effectuer les ajustements nécessaires pendant la saison pour réaliser le plein potentiel de leurs pâturages.

Stratégies de lutte contre la flétrissure fusarienne dans les cultures d'épinard

Brian Collins and Dr. Mary Ruth McDonald, Ph. D. Université de Guelph, Sean Westerveld, spécialiste de la culture du ginseng et des herbes médicinales, MAAO et MAR

La flétrissure fusarienne, causée par le champignon *Fusarium oxysporum* f. sp. *spinaciae*, a été signalée dans toutes les zones de cultures d'épinard du monde, y compris : au Canada, aux États-Unis, en Suède et au Japon. Cette maladie fongique du sol peut causer des pertes allant jusqu'à la totalité (100 %) des récoltes. Parmi les symptômes à mesure que la maladie progresse, mentionnons : le rabougrissement, le flétrissement des feuilles plus vieilles, la nécrose et la mort du plant (figure 1). Le tissu vasculaire des racines passe de blanc à brun foncé à mesure que la maladie progresse (figure 2). Le champignon envahit la racine et bloque le système vasculaire, limitant la capacité du plant d'absorber l'eau. La flétrissure est surtout grave pendant la partie la plus chaude de la journée, et les plants modérément infestés peuvent récupérer pendant la nuit. La flétrissure fusarienne de l'épinard se produit chaque année, plus gravement pendant les mois d'été quand les températures du sol se situent entre 25 et 30 °C. On trouve les symptômes plus graves plus souvent dans les plants d'épinard adultes que dans les jeunes épinards, mais comme la maladie prend du temps à se propager dans les racines, *Fusarium oxysporum* peut aussi causer la fonte des semis dans les jeunes épinards.



Figure 1: progression de la flétrissure fusarienne sur des feuilles d'épinard.

Le matériel agricole, les personnes et l'eau sont les principaux vecteurs de propagation de cette maladie. Elle peut être introduite dans les fermes par des semences infestées parce que ce pathogène est porté par la semence. Une fois qu'il est introduit au champ, il est presque impossible de l'éradiquer parce que les pathogènes portés par les semences sont extrêmement persistants. Il n'est pas possible de faire la rotation des

cultures parce que la structure de survie à long terme de *Fusarium* lui assure une longévité allant jusqu'à 15 ans, sans hôte. À l'heure actuelle, il n'existe aucun produit homologué efficace, ni cultivar résistant, pour lutter contre la flétrissure fusarienne dans les cultures d'épinard en Ontario.

Pendant l'été 2012, l'Université de Guelph a complété des essais au champ en vue d'identifier des méthodes de lutte possibles contre la flétrissure fusarienne (figure 3). Les essais portaient sur l'examen de variétés commerciales pour évaluer leur sensibilité, l'efficacité de fongicides conventionnels et biologiques, et d'applications de chaux agricole afin d'augmenter le pH du sol.



Figure 2: progression de la maladie dans les racines d'épinard : à g., racines saines; au centre premiers symptômes; à d., symptômes avancées.

La recherche a comparé 25 cultivars provenant d'Alf Christianson Seed Co., de Pop Vriends Seeds, de Rogers-Syngenta Seeds et de Seminis Vegetable Seeds. Les variétés C2606, Sardinia, POH-6116, et Carmel se sont révélées être les moins sensibles alors que l'on a trouvé qu'Unipack 12, Norgreen HF, Seven R, Tasman et Falcon étaient les plus sensibles à la flétrissure fusarienne. On n'a identifié aucun cultivar résistant car toutes les variétés ont montré certains symptômes. Les variétés Imperial Star et Persius ne convenaient pas au climat du sud de l'Ontario en juillet parce que les plants ont prématurément montés en graine et n'étaient plus commercialisables.

Stratégies de lutte contre la flétrissure fusarienne dans les cultures d'épinard (suite)

Brian Collins and Dr. Mary Ruth McDonald, Ph. D. Université de Guelph, Sean Westerveld, spécialiste de la culture du ginseng et des herbes médicinales, MAAO et MAR



Figure 3: des essais sur le terrain en 2012 ont été complétés par des chercheurs de l'Université de Guelph en vue d'identifier des méthodes de lutte possibles contre la flétrissure fusarienne dans l'épinard.

Au total, six fongicides biologiques ont fait l'objet d'essais pour combattre la flétrissure fusarienne. Deux produits, composés de *Streptomyces lydicus* et d'extraits de plants de quinoa, ont supprimé la gravité de la maladie d'une façon équivalente aux meilleurs fongicides conventionnels; ils ont réduit la gravité de la maladie d'environ 45 %. Les ingrédients actifs biologiques suivants n'ont pas été efficaces pour éradiquer la maladie : *Bacillus subtilis*, *Gliocladium catenulatum*, *Coniothyrium minitans* et *Streptomyces griseoviridis*.

Les sols acides tendent à favoriser la flétrissure fusarienne et les sols qui ont un pH autour de 8 tendent à supprimer la maladie. On a épandu de la chaux dolomitique (0, 10, 20 tonnes/hectare) à un champ de culture commerciale d'épinard au printemps de 2012. Le pH initial du sol était de 7,1 et pendant la durée de l'essai, le pH est resté inchangé pour tous les traitements. On a signalé une diminution de la gravité de la maladie lors d'un épandage de chaux de 20 tonnes/hectare. Comme le pH n'était pas affecté, la réduction de la gravité de la maladie est peut-être attribuable à de plus hautes teneurs en calcium fournies à la culture. On sait que le calcium joue un rôle important dans la résistance à la maladie. Des recherches effectuées par l'Université de l'état de Washington ont indiqué qu'avec un pH du sol de 5,5, des applications de 4 tonnes/hectare ont réduit l'incidence de la flétrissure de 45 %. Les sols ontariens avec un pH inférieur à 7 pourraient bénéficier encore plus des applications de chaux.

Cette recherche se poursuit en 2013 et devrait inclure d'autres moyens de lutte biologique, de même que le produit biofumigant Must-Gro. Ces résultats de recherche ne sont que préliminaires à l'heure actuelle, ils ne reposent que sur une seule année. Le projet a été mené sur des sols minéraux, donc ces résultats ne s'appliquent peut-être pas aux autres types de sol. Tous les cultivars d'épinard mis à l'essai ne sont pas disponibles à l'échelle commerciale à l'heure actuelle. Les fongicides biologiques utilisés dans cette recherche ne sont pas encore homologués pour usage dans les cultures d'épinard et ne devraient pas être utilisés. Pour connaître les produits antiparasitaires homologués pour usage dans les cultures d'épinard en Ontario, se référer à la publication 838F du MAAO et MAR intitulée *Guide de protection des cultures légumières*.

Les producteurs biologiques peuvent limiter l'incidence de la flétrissure bactérienne dans l'épinard en portant leur choix sur des cultivars moins sensibles, sur des emplacements propres, et potentiellement avec l'épandage de chaux. Les producteurs voudront dépister régulièrement dans leurs cultures à la recherche de symptômes, et vérifier les racines des plants flétris. Quand on a constaté la présence de symptômes graves dans certains champs, si possible éviter de cultiver dans ces derniers pendant les mois d'été. L'identification et l'homologation de fongicides biologiques pourraient améliorer la lutte antiparasitaire contre cette maladie.

Cette recherche a été financée par le programme de bourses du personnel hautement qualifié (*HQP Scholarship Program*), un partenariat du MAAO et MAR et de l'Université de Guelph, ainsi que de Collins Farm Produce.

Nouvelle ressource pour les producteurs intéressés par les cultures spéciales maintenant en ligne!

Sean Westerveld, Evan Elford, Melanie Filotas and Jim Todd, MAAO et MAR

Les producteurs disposent maintenant d'une nouvelle ressource pour les aider à effectuer le passage vers une gamme diversifiée de cultures spéciales. Appelée PROMO-CULTURES, cette ressource a été lancée sur le site Web du MAAO ce mois-ci. Elle a été conçue en tenant compte de tous les modes de production, y compris la culture biologique.

Il existe littéralement des centaines de cultures spéciales qui peuvent être produites en Ontario, notamment les herbes culinaires et les herbes médicinales, les légumes spéciaux et du monde entier, les noix et les fruits spéciaux, les graines spéciales et les graines oléagineuses et les cultures à l'échelle industrielle. Étant donné la recherche et l'expérience limitées avec un grand nombre de ces cultures, il existe très peu d'information écrite disponible à l'usage des producteurs qui s'intéressent à une nouvelle culture. Les recherches qui ont été menées jusqu'ici sur ces cultures en Ontario sont souvent tombées dans l'oubli avec le temps en l'absence d'une banque de données permanente pour offrir ces résultats au public – du moins à ce jour.

Le personnel de la Direction du développement de l'agriculture, avec des collègues de l'Université de Guelph, ont réuni une équipe de chercheurs de l'Université de Guelph, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de l'*Erie Innovation and Commercialization* et du Centre de recherche et d'innovation de Vineland, en vue de rassembler toute la recherche disponible qui existe sur les cultures spéciales et de fournir une ressource unique aux producteurs. Au départ, la ressource est composée d'information spécifique sur une centaine de cultures spéciales, qui sera augmentée au cours des prochaines années.

Les producteurs qui cherchent des renseignements sur un type de culture en particulier peuvent cliquer sur le bouton « catégorie de types de cultures », ou consulter la liste alphabétique pour obtenir le profil de la culture. Chaque profil rassemble des renseignements généraux, le type de développement de la culture et l'information agronomique comme l'espacement entre les plants, les exigences en matière de fertilité, d'irrigation, de types de sol, de récolte et d'entreposage. Il y a aussi des renseignements sur les ravageurs de la culture, les menaces existantes et potentielles, des notes sur l'incidence possible de certains ravageurs et comment trouver plus de détails sur la lutte contre les ennemis de la culture. Enfin, le profil présente la liste de tous les projets de recherche menés sur cette culture en Ontario et les autres références utilisées.

Le producteur qui n'a pas encore décidé ce qu'il veut produire peut cliquer sur Outil de sélection des cultures pour ramener le choix aux cultures les mieux adaptées selon ses préférences spécifiques et les conditions de production. L'outil de sélection compte quatre questions et produit au final une liste des cultures qui correspondent le mieux aux critères de sélection; il indique aussi les exigences quant au travail du sol, à l'irrigation et à l'équipement spécialisé. Les cultures qui n'apparaissent pas sur la liste peuvent aussi être produites, mais des modifications supplémentaires seront peut-être nécessaires à la ferme. Si une culture peut être produite, ça ne veut pas nécessairement dire qu'il existe un marché pour celle-ci. Le producteur doit s'assurer de trouver un marché avant d'entreprendre la production d'une culture spéciale.

La ressource comprend aussi une mine de renseignements généraux sur les cultures spéciales, comme la fertilité du sol, la lutte contre les ennemis des cultures, les projets de recherche à la ferme, la planification et la commercialisation de l'entreprise, la salubrité des aliments et une introduction à la production biologique. Un défi se pose aux producteurs de cultures spéciales, c'est le manque de recommandations sur la fertilité. La ressource fournit quelques approches suggérées pour la fertilisation des cultures, mais il n'y a pas de recommandations. L'autre défi concerne la lutte antiparasitaire, puisqu'à ce jour on ignore souvent quels sont les ravageurs qui vont s'attaquer à cette culture, et comment les supprimer. La ressource aborde la lutte intégrée et fournit des renseignements sur les principaux types d'insectes et de maladies, elle offre des approches antiparasitaires alternatives et aussi comment déterminer quels produits conventionnels sont homologués pour usage dans cette culture.

La ressource est maintenant disponible sur la page Web des cultures du MAAO à l'adresse www.ontario.ca/cultures sous « cultures spéciales » ou directement à l'adresse <http://www.omafra.gov.on.ca/CropOp/en/index.html>. Nous invitons les producteurs à communiquer avec nous s'ils ont des suggestions de nouvelles cultures à inclure dans la ressource, ou des renseignements à y ajouter à partir de leur expérience personnelle concernant la culture et la vente de toute culture spéciale. Vous trouverez les coordonnées pour nous joindre dans la ressource.

Ce projet a pu être réalisé grâce à la contribution financière d'*Agri-Food and Rural Link*, un programme de partenariat entre le MAAARO et l'Université de Guelph.

Nouvelle entente d'équivalence sur les produits biologiques

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a examiné le programme de certification biologique du Costa Rica et a déterminé l'équivalence des produits biologiques conformément au Règlement sur les produits biologiques 2009 (RPB 2009), du Canada pour les produits agricoles d'origine végétale.

Pour plus de détails sur l'entente, voir la page Web sur la reconnaissance de l'équivalence avec le Costa Rica sur le [site Web de l'ACIA](#).

Dernières nouvelles sur le programme de gestion des risques

Assurance production – le 1^{er} mai 2013 est la date limite pour les producteurs biologiques. C'est à nouveau ce temps de l'année, les dates limites pour l'assurance production (AP) des cultures ensemencées au printemps arrivent à grand pas. Agricorp offre une protection (AP) pour les cultures conventionnelles et biologiques. Voici certains régimes d'AP qui sont offerts pour vos cultures biologiques :

- Des régimes spécialement élaborés pour protéger les cultures biologiques sont disponibles pour le maïs biologique, le soya biologique, les carottes biologiques pour le marché du frais, le chou biologique pour le marché du frais, le blé d'hiver biologique et l'épeautre d'hiver biologique.
- Le producteur doit présenter une preuve de certification pour recevoir un paiement d'indemnisation au prix du produit biologique.

- Le régime d'assurance précipitation pour les cultures fourragères convient aussi bien aux producteurs conventionnels que biologiques.
- Comme d'habitude, vous pouvez protéger d'autres cultures ou des cultures en transition avec les régimes d'assurance généraux.

La date limite pour souscrire à une assurance pour le maïs biologique, le soya biologique et une assurance sans destruction par l'hiver, du blé d'hiver biologique et de l'épeautre d'hiver biologique, et le régime d'assurance précipitation pour les cultures fourragères est le **1er mai 2013**.

Pour plus de détails sur ces régimes d'assurance production ou d'autres programmes de réduction des risques offerts par Agricorp, visitez agricorp.com ou communiquez avec nous en appelant au 1 888 247-4999.

Nouvelles publications du MAAO et MAR

Les suppléments, publication et fiches techniques gratuits suivants ont été imprimés en janvier et en février et sont maintenant disponibles en s'adressant à www.serviceontario.ca/publications.

2013 Crop Protection Guide for Ginseng, Supplement to Publication 610, *Production Recommendations for Ginseng* (en anglais seulement) – ce supplément comprend des changements, ajouts et suppressions à l'édition 2009 de la Publication 610, *Production Recommendations for Ginseng*.

SUPPLÉMENT 2013, Guide de la culture fruitière, Publication 360SF – ce supplément est une mise à jour au *Guide de la culture fruitière, 2012-2013*, Publication 360F; le supplément sera inclus avec toutes les commandes de livre payant et peut aussi être commandé séparément sans frais.

Supplément 2013, Recommandations pour les cultures fruitières – ce supplément est une mise à jour du *Guide de la culture fruitière 2012- 2013*, Publication 360F; le supplé-

ment sera inclus avec toutes les commandes de livre payant et peut être aussi commandé séparément sans frais.

2013 Field Crop Budgets, Publication 60; please recycle former editions on this annual publication.
Budgets de grandes cultures 2013, Publication 60F; veuillez recycler les éditions antérieures de cette publication annuelle.

12-051: Universal Soil Loss Equation (USLE), Agdex 572/751; replaces 00-001, which should be recycled.
12-052 : Équation universelle des pertes en terre (USLÉ), Agdex 572/751 remplace la fiche 00-002, qui doit être recyclée.
12-055: Farm Tile Drains and Tree Roots, Agdex 555; New.
12-056: Tuyaux de drainage souterrain et racines d'arbres, Agdex 555; nouveau.
12-058 : Calculateur du poids cible des porcs lourds, Agdex 240; Nouveau.

Nouvelles publications du MAAO et MAR (suite)

12-059 : Decommissioning On-Farm Biogas Systems, Agdex 769; New.

13-001: Animal Health – Botulism, Agdex 400/660; New.
13-002: Santé animale – Botulisme, Agdex 400/660;

13-003: Animal Health – Equine Herpesvirus, Agdex 400/660; New.
13-004: Santé animale – Herpèsvirus équin, Agdex 400-660;

13-005: Animal Health – Hantavirus, Agdex 400/660; New.
13-006: Santé animale – Hantavirus, Agdex 400/660;

13-007: Animal Health – Coxiellosis (Q Fever), Agdex 400/660; New.

13-008: Santé animale – Coxiellose (fièvre Q), Agdex 400/660;

13-009: Animal Health – Influenza, Agdex 400/660; New.
13-010: Santé animale – Grippe, Agdex 400/660;

12-047: Quality Concrete on the Farm, Agdex 715; remplace 06-023, which should be recycled.

12-048: Du béton de qualité à la ferme, Agdex 715; remplace la fiche 06-024, qui doit être recyclée.

12-049: Programs and Services for Ontario Farmers, Agdex 871; replaces 110-41, which should be recycled.

12-050 : Programmes et services à l'intention des agriculteurs ontariens, Agdex 871; remplace la fiche 11-042, qui doit être recyclée.

Pour la liste complète des produits du MAAO et MAR, voir notre catalogue en ligne au

<http://www.omafr.gov.on.ca/french/products/index.html>

Petits conseils sur la salubrité des aliments

Salubrité des aliments à la ferme : votre avantage commercial

Utiliser des contenants propres pour la récolte, et prévus à cette seule fin

Wayne Du, chargé de programme, assurance de la qualité du porc, MAAO et MAR

Une façon simple et efficace de limiter le potentiel de contamination est de nettoyer et d'entretenir adéquatement les contenants servant à la récolte. Suivre les quelques étapes suivantes.

- Les cageots pour la récolte ne devraient servir qu'à cette fin, pour les produits.
- Procéder à l'étiquetage des contenants destinés à la récolte et s'assurer qu'ils ne servent pas au transport d'autres choses, rebuts, produits chimiques ou autres éléments pouvant causer de la contamination croisée.
- Inspecter les cageots avant la récolte et à l'occasion au cours de la saison, éliminer ceux qui ne peuvent être réparés ou adéquatement nettoyés et assainis.
- Ne pas déposer les contenants directement sur le sol, les placer sur une palette ou une bâche, pour éviter la contamination pendant la récolte.
- Ne jamais laisser les ouvriers se tenir debout dans les contenants afin d'éviter la contamination avec leurs chaussures.

Rappelons que les contenants et cageots qui sont en contact avec des fruits et des légumes frais doivent être bien entretenus, propres, assainis et en bon état.

Outils et contenants pour la récolte

Sandra Jones, chargée de programme, salubrité des aliments à la ferme, MAAO et MAR

Avez-vous déjà vu vos couteaux pour la récolte « se retrouver » loin de leurs zones désignées et peut-être servir à des tâches « improbables »? L'usage de codes de couleurs est un moyen facile et efficace d'en faire des articles consacrés à la récolte seulement, qui seront rangés au bon endroit et qui serviront à une seule fin. Les couteaux, outils, contenants et équipement de nettoyage (même les vêtements ou les tabliers) peuvent être codés avec des couleurs, ce qui limite les risques de contamination croisée et assure qu'ils ne servent qu'aux tâches voulues.

De bonnes pratiques de salubrité alimentaires permettent aux entreprises agroalimentaires d'être compétitives, productives et soutenables. Pour plus d'information, voir le site Web du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario au www.ontario.ca/bonnespratiques ou appeler au 1 877 424-1300.

Possibilités de formation

Ateliers de formation sur le dépistage et la LI en 2013 :

Voici les dates des ateliers de formation sur le dépistage et la LI offerts à ceux qui doivent effectuer du dépistage dans les cultures horticoles cette année.

Pour s'inscrire, communiquer avec : le Centre d'information agricole en appelant au 1 877 424-1300.

Pour plus d'information, communiquer avec : Margaret Appleby, spécialiste des systèmes de lutte intégrée contre les ennemis des cultures, MAAO et MAR, en appelant au 613 475-5850 ou en écrivant à l'adresse margaret.appleby@ontario.ca

Atelier	Date et heure	Endroit	Animateur (trice) de l'atelier	Matériel nécessaire	Suivi sur le terrain
Tomatoes & Peppers	Fri., April 26 8:30 a.m. to 2:00 p.m.	Willson Hall Conference Room at Ridgetown Campus	Janice LeBoeuf	Lunch on your own Handouts provided	
Introduction to IPM	Tues. April 30 8:30 a.m. to 4:00 p.m.	Guelph Turf Grass Institute, Guelph	Margaret Appleby	Lunch on your own Handouts provided	Spotted winged drosophila ID training provided at workshop
Lettuce, Celery, Onions, Carrots	Wed., May 1 10:00 a.m. to 2 p.m.	1 Stone Rd W., Guelph ON Room 407	Marion Paibomesai	Handouts provided Lunch on your own <i>Have to pay for parking</i>	
Cole Crops	Thurs. May 2 10:00 a.m. to 2:00 p.m.	Boardroom Woodstock OMAF and MRA resource Centre	Marion Paibomesai	Handouts provided Lunch on your own	
Tender Fruit & Grape	Fri., May 3 9:00 a.m. to Noon	Rittenhouse Hall Vineland OMAF and MRA resource Centre	Wendy McFadden-Smith	Handouts provided. Lunch on your own	Spotted winged drosophila ID training provided at workshop
Apples	Wed., May 8 9:00 a.m. to 3:00 p.m. Following with field visit	Auditorium Simcoe OMAF and MRA Resource Centre	Kristy Grigg-McGuffin	Handouts provided If possible bring copy of Pub #360 & 310 Lunch on your own	
Ginseng Scout Training	Thurs. May 16 9 :00 a.m. to 11:00 a.m.	Boardroom Simcoe OMAF and MRA Resource Centre	Sean Westerveld	Bring ginseng disease samples for diagnosis. NOTE : l'atelier se tiendra seulement s'il y a au moins 5 inscriptions au vendredi le 10 mai.	
Cucurbit Crops	Thurs, May 16, 1:00 p.m. to 4:30 pm,	Auditorium Simcoe OMAF and MRA Resource Centre	Melanie Filotas	Lunch on your own	
Strawberries and raspberry (blueberry training upon request)	Fri May 17 9:00 am sharp to 3:00 p.m.	Auditorium Simcoe OMAF and MRA Resource Centre	Pam Fisher	Required: OMAFRA Publication #360 <i>Guide to Fruit Production</i> \$20 Lunch on your own.	Spotted winged drosophila ID training provided at workshop
Potatoes	Fri., May 31 10:00 a.m. to 3:00 p.m.	Room TBA OMAF and MRA 1 Stone Rd., Guelph	Eugenia Banks	<i>Potato Scouting Manual Provided</i> <i>Recommended: OMAFRA publication #823; Potato Field Guide</i> Lunch on your own <i>Have to pay for parking</i>	Field training dates TBA

Possibilités de formation (suite)

Ateliers sur le permis de prélèvement d'eau

L'Ontario Fruit and Vegetable Growers Association offrira des ateliers sur le permis de prélèvement d'eau à l'auditorium du MAAO et MAR à Simcoe, en 2013 et en 2014. L'atelier aura lieu en demi-journée, de 9 h à 12 h, et examinera en groupe le formulaire de demande.

Pour s'inscrire, appeler George Shearer, au 519 763 6160, p. 219

Frais d'inscription : 20 \$.

Dates en 2013 :

26 avril;
25 octobre;
29 novembre.

Dates en 2014 :

31 janvier;
28 mars.

Conférences

Assemblée et tournée d'été des acériculteurs de l'Ontario (OMSPA)

Date : du 11 au 13 juillet 2013

Endroit : Cornwall, Ontario

Pour plus de détails, voir :

http://www.ontariomapple.com/pages/summer_tour/

Liens vers des informations biologiques

Organic Council of Ontario (OCO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.organiccouncil.ca>

Cultivons Biologique Canada

<http://www.cog.ca>

Agriculture organique du MAAARO

<http://www.ontario.ca/organic>

Ecological Farmers of Ontario

(disponible en anglais seulement)

<http://www.efao.ca>

Centre d'agriculture biologique du Canada

<http://www.oacc.info>

FarmStart (disponible en anglais seulement)

www.farmstart.ca

Agricultural Information

Contact Centre:

1-877-424-1300

E-mail: ag.info.omafra@ontario.ca

Northern Ontario

Regional Office:

1-800-461-6132

www.ontario.ca/omafra